



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 20 juin 2016

Suzanne Paquin
Secrétaire générale
et vice-présidente
Services juridiques

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2016-078D

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 29 mai dernier et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. « J'aimerais avoir les données de vente d'unités de spiritueux pour le réseau. Si un tel rapport existe, j'aimerais aussi avoir la sous division de ces ventes par catégorie d'alcool, par exemple le pourcentage de vodka, whisky etc.
2. Ensuite, j'aurais besoin des lois encadrant la distillation du whisky au Québec.
3. Finalement, j'aimerais avoir accès à un document expliquant le processus nécessaire pour qu'un distillateur puisse vendre son produit dans le réseau de la SAQ.
Ces données pour la dernière année fiscale suffiront pour le projet ».

En réponse à votre première question, vous trouverez cette information à la page 16 du rapport annuel 2016 qui est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/la-saq/acces-information/documents-disponibles/publications.html>.

En réponse à votre deuxième question, vous trouverez ci-dessous des références relatives aux lois et règlements qui encadrent le commerce des boissons alcooliques au Québec.

- *Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., ch. S-13).*
- *Règlement sur les boissons alcooliques fabriquées et embouteillées par un titulaire de permis de distillateur (c. S-13, r.3).*
- *Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. (1985), ch. F-27) – loi fédérale.*

Finalement en ce qui concerne votre troisième question, vous trouverez ci-jointe la *politique d'achat et de mise en marché de la SAQ*. Vous pouvez trouver également des informations d'ordre général à l'intention des agents et fournisseurs de la SAQ en consultant le site internet saq.com à la section « SAQ-B2B ».

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC